



Déclaration de garantie

Les ressortissants étrangers qui résident en Suisse et ne possèdent pas de permis B ou C peuvent obtenir une carte de lecteur si elles présentent une lettre de garantie signée par une personne majeure domiciliée en Suisse ou au Liechtenstein. La personne garante prouvera son identité, les ressortissants suisses devant présenter une pièce d'identité valable (passeport, carte d'identité), les ressortissants étrangers un permis de séjour suisse B ou C (art. 5 al. 1 et art. 11 al. 4 du Règlement pour l'utilisation de la Bibliothèque nationale suisse BN).

Le / la soussigné(e) s'engage à l'égard de la BN à répondre de tout dommage provenant de l'utilisation des documents par :

Mme / M. _____

Lieu, date _____

Signature de la personne garante : _____

Adresse privée de la personne garante :

Nom _____

Prénom _____

Rue, No _____

No postal, localité _____

Tél. _____

E-mail _____

Pièce d'identité produite:

Carte d'identité

Passeport

Permis B ou C

Contact

Bibliothèque nationale suisse BN
Service du prêt
Hallwylstrasse 15
3003 Berne
Tél.: +41 58 462 89 79
ausleihe@nb.admin.ch
www.nb.admin.ch